

Efficacité de la formation pratique au regard des taux horaires exécutés dans les établissements professionnels hôteliers

Sinaly TRAORÉ

*Assistant des Universités, Formateur en Psychopédagogie
IPNETP¹¹⁵, Abidjan
tmansiadjogoya@gmail.com,*

Hillarion BÉNIÉ

*Maître de conférences des Universités, Formateur en Psychopédagogie
IPNETP, Abidjan
benie.mh1@gmail.com*

Maurice Konan KOUAKOU

*Professeur de Lycée en Technique Hôtelière, Stagiaire
IPNETP, Abidjan
prestige_servs@yahoo.fr*

Résumé

La problématique de l'efficacité des apprentissages dans les établissements de formation professionnelle en Côte d'Ivoire interroge l'ensemble des facteurs touchant aussi bien l'institution scolaire que l'environnement extrascolaire. Le présent article vise à analyser l'efficacité de la formation pratique des apprenants au regard du volume horaire appliqué dans les établissements professionnels hôteliers d'Abidjan. La collecte des données a été réalisée en février 2020 au Lycée Professionnel Hôtelier d'Abidjan et à l'École hôtelière Hamanieh de Marcory à partir d'une grille d'observation des cahiers de texte et emplois du temps de 12 classes, dont 06 par établissement. De cette étude, il ressort que les volumes horaires globaux appliqués dans ces établissements sont en-dessous de la norme. Ce qui ne permet pas aux apprenants de bénéficier d'enseignement pratiques adéquats. Pourtant, la mise à disposition de diplômés aptes à répondre aux exigences du marché du travail nécessite une combinaison des formations théoriques en classe et des travaux pratiques en atelier ou en entreprise. Cet équilibre recommande en Côte d'Ivoire, au moins 75% de pratique et 25% de théorie.

Mots-clés : efficacité, volume horaire, formation pratique, formation théorique, Côte d'Ivoire

¹¹⁵ IPNETP : Institut Pédagogique National de l'Enseignement Technique et Professionnel.

Abstract

The problem of the effectiveness of learning in vocational training in Ivory Coast questions all the factors affecting both the educational institution and the extracurricular environment. This article aims to analyze the effectiveness of the practical training of learners with regard to the hourly volume applied in professional hotel establishments in Abidjan. Data collection was carried out in February 2020 at the Professional hotel high school in Abidjan and at the Hamanieh Hotel School in Marcory based on an observation grid of the textbooks and timetables of 12 classes, including 06 by establishment. From this study, it appears that the overall hourly volumes applied in these establishments are below the standard. This does not allow learners to benefit from adequate practical teaching. However, providing graduates capable of meeting the demands of the job market requires a combination of theoretical training in the classroom and practical work in the workshop or in a company. This balance recommends in Ivory Coast, at least 75% practice and 25% theory.

Keywords: efficiency, hourly volume, practical training, theoretical training, Ivory Coast

Introduction

La Côte d'Ivoire a accédé à la souveraineté nationale en août 1960 avec comme priorité, la valorisation des ressources humaines. Ainsi, elle a adopté une politique d'éducation et de formation de cadres, d'ingénieurs, de techniciens et d'ouvriers spécialisés. Cette politique devrait entre autres lui permettre d'assurer la prise en main du secteur industriel naissant et de promouvoir le développement du monde rural. C'est dans cette optique que, dans le tout premier gouvernement, un ministère en charge de l'enseignement technique a été créé dès 1960 avec en vue, la mise en œuvre de ladite politique de formation. Cependant, c'est en 1970 qu'avec la forte croissance économique du pays que le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (METFP) va être créé. La mission assignée à cette composante essentielle du dispositif national d'éducation et de formation est de « *développer l'esprit d'initiative et le goût de l'action, d'assurer une éducation, un enseignement et une formation fondés sur les objectifs nationaux de développement* (Loi N°77-584 du 18/08/1977, art. 2). La même loi dispose (art. 43) que le secteur formation devrait surtout permettre aux apprenants d'acquérir des connaissances et des aptitudes utiles à l'exercice d'un métier de sorte

à les rendre immédiatement employables sur le marché du travail et de contribuer efficacement au développement national.

Nonobstant des investissements fort importants entrepris par le gouvernement depuis lors dans sa politique éducative, le système éducation/formation est resté confronté à d'énormes défis et obstacles qui impactent négativement son fonctionnement réel. En effet, la mise en œuvre de cette politique qui a permis au pays de connaître un développement aussi bien qualitatif que quantitatif, a été considérablement entamée par la crise économique des années 1980. Cette situation s'est accentuée avec les successives crises socio-politiques que le pays a traversées entre 1990 et 2011. Par conséquent, l'ensemble du secteur éducation/formation a été sujet à des dysfonctionnements notables avec entre autres pour corollaires, la dégradation accélérée des infrastructures socioéducatives et de formations de base (Walter *et al*, 2008 ; METFP, 2010), la régression des investissements dans ce secteur et la destruction de l'outil de formation (Kouadio, 2007 ; METFP, 2016). D'ailleurs, une évaluation critique de l'état de l'enseignement technique et de la formation professionnelle en 2016 (Lavigne, 2019) a fait état non seulement d'une inadéquation entre les programmes et les besoins du marché du travail, mais aussi de l'obsolescence et de la vétusté des équipements et des bâtiments. À ce sujet, Gbato (2016) parle plutôt d'un état de dégradation avancée de ces infrastructures et équipements dans les établissements d'enseignement techniques et professionnels d'Abidjan, ce, du fait surtout de leur surexploitation pendant la décennie de crise de 2002 à 2011.

Rappelons qu'au lendemain du coup d'État manqué du 19 septembre 2002, les établissements scolaires des zones Centre, Nord et Ouest (CNO) du pays ont été fermés. Ainsi, la plupart des élèves de ces zones, du moins pour ceux qui l'ont pu, ont dû se rabattre sur les établissements de la zone Sud épargnée par les conflits et où l'État a fait des facilités de reprise ou de poursuite des cours. Cette politique de garanti des enseignements aux apprenants, notamment dans le secteur technique et professionnel a, outre la vétusté prononcée des équipements, précipité le délabrement des outils de travail. Aussi, elle a contribué à asseoir un environnement de travail non propice à des enseignements pratiques efficaces, tant qualitativement que

quantitativement. Ce qui amenuisait ainsi les chances d'obtention de bons emplois du fait de la difficulté d'accès à une bonne éducation valorisée sur le marché de l'emploi (Lavigne, 2019).

En effet, l'efficacité en rapport avec l'éducation, renvoie souvent à l'évaluation de la qualité des apprentissages réalisés par les élèves, ou du processus d'enseignement lui-même. Aussi, en sciences de l'éducation, l'efficacité d'un enseignement est dynamique. Partant, elle, ne peut être appréciée comme une valeur isolée et absolue (Merle, 1998). Mieux, elle ne saurait dépendre uniquement de facteurs relatifs à l'institution éducative (méthodes, stratégies utilisées, environnement de l'enseignement dispensé). Pour mieux la cerner, il faut également tenir compte de facteurs extrascolaires (situation du marché du travail, modalités de gestion des carrières professionnelles, situation sociale, niveau de revenus des parents, etc.). Autrement, l'efficacité de la formation peut être interne ou externe. L'efficacité interne, contrairement à l'efficacité externe qui consiste à la réalisation des objectifs extrascolaires, renvoie à l'atteinte des objectifs directement inhérents au système de formation. Elle porte à la fois sur la production quantitative (les promus aux examens de fin d'année ou de cycle) que la production qualitative (connaissances acquises et maîtrisées par les élèves). Pour une formation effectivement dispensée, l'efficacité interne exprime le rapport entre les résultats atteints représentés par le nombre de diplômés sortant effectivement du système et les effectifs globaux des inscrits aux examens à l'entrée (METFP, 2010).

Pour mieux adresser cette question de l'efficacité, le Ministère en charge de l'enseignement technique et de la formation professionnelle a misé sur une approche intégrée mettant l'accent sur l'employabilité à travers notamment l'amélioration de la reconnaissance des acquis, en particulier ceux nés de l'expérience. De la sorte, la prise en compte d'un ensemble d'activités visant à améliorer l'aptitude des apprenants par la mise en pratique, en milieu de travail réel, des connaissances théoriques enseignées (CEU, 1979) prend une place importante dans les programmes d'éducation et de formation. Pour parvenir à ce résultat, la définition de programmes de formation axés sur la pratique a été suggérée par plus d'un (Cormier *et al.*, 1987). En Côte d'Ivoire, cette importance des enseignements pratiques dans la formation des élèves des établissements techniques et professionnels est soutenue

par des textes légaux (Loi N°95-696 du 07/09/1995 ; Décret N°2018-874 du 22/11/2018). Ce type de formation repose sur des travaux pratiques prenant sens dans un ensemble d'activités éducatives dans lesquelles les apprenants observent et exécutent des actes professionnels réalisés par un formateur qui en assure également la supervision (Caisse, 1984).

Au regard de la faiblesse du volume horaire appliqué dans le secteur éducation/formation ivoirien, la formation pratique dans les établissements professionnels hôteliers d'Abidjan est-elle efficace ? Nous formulons les hypothèses selon lesquelles la faiblesse du taux horaire effectivement exécuté au cours des travaux pratiques impacte négativement la qualité de l'enseignement dans les établissements professionnels hôteliers d'Abidjan. Aussi, une valorisation de la formation pratique traduite par un temps conséquent en atelier ou en entreprise est gage d'efficacité et de qualité des apprentissages et des diplômés. Notre analyse consistera à montrer dans la discussion que (i)- l'insuffisance du volume horaire dans la formation pratique des apprenants est un facteur d'inefficacité interne et (ii)- de la nécessité d'équilibrer la théorie et la pratique dans la formation. Mais avant, il faut en présenter la méthodologie utilisée et les résultats qui ont fait l'objet d'analyse dans la discussion.

1- Matériel et méthodes

L'étude est réalisée dans deux établissements professionnels hôteliers de la ville d'Abidjan. Il s'agit du Lycée Professionnel Hôtelier d'Abidjan (LPHA), établissement professionnel public, et de l'École Hôtelière Hamanieh de Marcory (EHHM), un établissement privé. Ces deux établissements forment des élèves en trois années en vue de l'obtention du Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) à partir du niveau 5^{ème} et au Brevet de Technicien (BT) à partir de celui de la 3^{ème}. Dans chacun de ces deux établissements, les apprenants bénéficient de formations théoriques et pratiques dans des ateliers de production ou de salles spécialisées. Aussi sont-ils censés être dotés de Cuisine pédagogique pour assurer une formation pratique de qualité des stagiaires aux métiers de l'hôtellerie.

La collecte des données a consisté en la consultation des emplois du temps et des cahiers de textes de douze (12) classes dont six (06) dans chacun des deux établissements. Ces deux outils pédagogiques sont très importants dans la formation des apprenants. Si l'emploi du temps permet aux formateurs et aux apprenants, mais aussi aux parents d'élèves de prendre connaissance des différents apprentissages à accomplir par jour et par heure selon le découpage de l'année scolaire, le cahier de texte quant à lui atteste des enseignements théoriques et pratiques dispensés pendant une période précise. Les cours dont les horaires sont évalués dans cette étude sont ceux de Boulangerie, Cuisine, Pâtisserie, Restaurant, Bar, Œnologie et Étage pour l'année scolaire 2017-2018. À cet effet, une grille d'observation renseignant sur les matières enseignées, les classes bénéficiaires, les volumes horaires annuels (théoriques et pratiques) attribués et réalisés, a été élaborée. Avec l'autorisation des responsables d'établissements, les différents documents ont été consultés auprès des Censeurs. Les données quantitatives ainsi collectées (*Tableau 1*) ont été dépouillées manuellement. Leur analyse a permis de questionner le taux d'exécution des travaux pratiques dans ces deux établissements professionnels hôteliers.

Tableau 2: Nombre de cahiers de textes consultés par classes, cours et établissements

MATIÈRES	LPHA		EHHM		TOTAL
	<i>Cahiers de textes</i>	<i>Classes</i>	<i>Cahiers de textes</i>	<i>Classes</i>	
Pâtisserie, Cuisine et Boulangerie	02	A-B	02	A-B	04
Restaurant, Bar et Œnologie	02	A-B	02	A-B	04
Étage	02	A-B	02	A-B	04
TOTAL	06	06	06	06	12

Source : Données d'enquête, février 2020

2- Résultats de l'étude

La présentation des résultats de cette étude s'articule en trois points liés à la programmation d'enseignements identiques aux deux établissements à l'étude, à savoir le LPHA et l'EHHM. Les matières ainsi concernées sont Boulangerie, Cuisine, Pâtisserie, Restaurant, Bar, Œnologie et Étage.

2.1- Taux d'exécution des enseignements pratiques au LPHA

Dans les classes A et B, l'ensemble des volumes horaires attribués est respectivement de 445h (*Tableau 2*) et 430h (*Tableau 3*). Dans le même ordre, 225h (soit 50,56%) et 210h (soit 48,84%) sont prévues pour les TP. On note également que sur les 225h de TP prévues, 137h (60,89%) ont été exécutées dans la classe A. Dans la classe B, 148h (soit 70,48%) sur les 210h de TP prévues ont été réalisées. Qu'en est-il spécifiquement au niveau des matières dans chacune des deux classes ?

Tableau 3: Volumes horaires pratiques prévus et exécutés dans la classe A

MATIÈRES	Volumes horaires prévus			Volumes horaires exécutés		
	CT (h)	TP (h)	TP (h)%	CT (h)	TP (h)	TP (h)%
Pâtisserie, Cuisine et Boulangerie	70	75	51,72	46	52	69,33
Restaurant, Bar et Œnologie	70	75	51,72	48	35	46,67
Étage	80	75	48,39	65	50	66,67
TOTAL	220	225	50,56	159	137	60,89

Source : Données d'enquête, février 2020

Dans la classe A, la supériorité des horaires affectés aux TP sur celui des CT n'est pas constatée au niveau de toutes les matières au programme. Si en Boulangerie, Cuisine et Pâtisserie d'une part et Restaurant, Bar et Œnologie d'autre part, un total de 145h est identiquement affecté, dont 75h de TP (soit 51,72%), il n'en est pas de même en Étage où l'on note 155h dont 75 (48,39%) pour les TP.

Les données du tableau 2 indiquent également que plus de la moitié des horaires de TP prévus a été réalisée aussi bien en Boulangerie, Cuisine et Pâtisserie qu'en Étage. Ces proportions sont respectivement de 69,63% (soit 52h sur les 75h prévues) et 66,67% (soit 50h des 75h prévues). Par contre en Restaurant, Bar et Œnologie, cette proportion est en-dessous de la moyenne (46,67%, soit 35h sur les 75h prévues).

Dans la classe B, si le volume horaire attribué aux CT (220h) est supérieur à celui des TP (210h) comparativement en A, la programmation horaire respecte le même ordre. En effet, en Boulangerie, Cuisine et Pâtisserie d'une part et en Restaurant, Bar et Œnologie d'autre part, 75h de TP (soit 51,72%) sont prévues contre 70h de CT. En Étage cependant, 80h de CT contre 60h (soit 42,86%) de TP sont prévues. Par ailleurs, 70,48% (soit 148h sur 210h prévues) du volume horaire affecté aux TP a été exécuté. Aussi, l'exécution des horaires affectés aux TP en Boulangerie, Cuisine et Pâtisserie (soit 80% des 75h prévues) et en Étage (soit 83,33% des 60h affectées) sont supérieurs à la moyenne. Ce qui n'est pas le cas en Restaurant, Bar et Œnologie où 50,67% des 75h prévues est réalisé.

Tableau 4: Volumes horaires pratiques prévus et exécutés dans la classe B

MATIÈRES	Volumes horaires prévus			Volumes horaires exécutés		
	CT (h)	TP (h)	TP (h)%	CT (h)	TP (h)	TP (h)%
Pâtisserie, Cuisine et Boulangerie	70	75	51,72	52	60	80,00
Restaurant, Bar et Œnologie	70	75	51,72	42	38	50,67
Étage	80	60	42,86	62	50	83,33
TOTAL	220	210	48,84	156	148	70,48

Source : Données d'enquête, février 2020

En définitive, le taux d'exécution des horaires de TP au LPHA est supérieur en B qu'en A. On note également que dans les deux classes, la proportion des heures de TP réalisée en Restaurant, Bar et Œnologie est inférieure comparativement aux autres matières enseignées.

Comment se présentent les résultats à l'EHHM ?

2.2- Taux d'exécution des enseignements pratiques à l'EHHM

À l'EHHM, le volume horaire total prévu dans la classe A est de 415h (Tableau 4), soit 205h (soit 49,40%) de TP. Dans la classe B, le volume horaire affecté à l'ensemble des enseignements dans les matières retenues est de 320h (Tableau 5), dont 160h (soit 50%) de TP. Dans le même ordre, 58,54% des heures prévues pour les TP en A, soit 120h sur 205h, a été exécuté. Dans la classe B, cette proportion est de 53,78%, soit 86h sur 160h prévues.

Tableau 5: Volumes horaires pratiques prévus et exécutés dans la classe A

MATIÈRES	Volumes horaires prévus			Volumes horaires exécutés		
	CT (h)	TP (h)	TP (h)%	CT (h)	TP (h)	TP (h)%
Pâtisserie, Cuisine et Boulangerie	70	75	51,72	42	38	50,67
Restaurant, Bar et Œnologie	70	60	46,15	38	22	36,67
Étage	70	70	50,00	52	60	85,71
TOTAL	210	205	49,40	132	120	58,54

Source : Données d'enquête, février 2020

Dans la classe A, le nombre d'heures prévu en Pâtisserie, Cuisine et Boulangerie est de 125 dont 75 (soit 51,72%) pour les TP. En Restaurant, Bar et Œnologie d'une part et en Étage d'autre part, les volumes horaires accordés sont respectivement de 130h, dont 60h (soit 46,15%) et 140h dont 70h (soit 50%) pour les TP. En termes d'exécution, si cette proportion est largement au-dessus de la moyenne en Étage (85,71%, soit 60h sur les 70h prévues), il en est autrement pour les deux autres matières. En Pâtisserie, Cuisine et Boulangerie, cette proportion est de 50,67%, soit 38h sur les 75h prévues. En Restaurant, Bar et Œnologie, le taux d'exécution des TP est de 36,67%, soit 22h sur les 60 prévues.

Dans la classe B, le nombre total d'heures prévu pour les CT est égal à celui réservé aux TP, soit 160h par catégories de cours. Au niveau des matières, on note 110h dont 60h (54,55%) de TP en Pâtisserie, Cuisine et Boulangerie. En Restaurant, Bar et Œnologie, le nombre d'heures réservé est de 70h dont 30h (42,86%) pour les TP. En Étage,

il est de 140h, dont 70h de TP (50%). Concernant l'exécution de ces horaires, l'on note 53,75% (soit 86h) des 160h prévues pour les TP. En Pâtisserie, Cuisine et Boulangerie (24h sur 60h prévues) d'une part et Restaurant, Bar et Œnologie (12h sur 30h prévues) d'autre part, le taux d'exécution des heures accordées aux TP est de 40% pour chacune des matières. Par contre en Étage, ce taux est de 71,43%, soit 50h sur les 70h réservées.

Tableau 6: Volumes horaires pratiques prévus et exécutés dans la classe B

MATIÈRES	Volumes horaires prévus			Volumes horaires exécutés		
	CT (h)	TP (h)	TP (h)%	CT (h)	TP (h)	TP (h)%
Pâtisserie, Cuisine et Boulangerie	50	60	54,55	26	24	40,00
Restaurant, Bar et Œnologie	40	30	42,86	20	12	40,00
Étage	70	70	50,00	62	50	71,43
TOTAL	160	160	50,00	108	86	53,75

Source : Données d'enquête, février 2020

En somme, on retient que le taux d'exécution des heures affectées aux enseignements pratiques à l'EHHM est bas dans les deux classes. Il est dans l'ensemble autour de 50%. Cependant, considéré selon les matières, ce taux se situe entre 36,67% et 85,71%.

3- Discussion

Les résultats de la consultation des cahiers de textes et des emplois du temps des douze (12) classes identifiées montrent que le taux d'exécution des TP au LPHA est supérieur à celui qui est à l'œuvre à l'EHHM. Dans le premier établissement, ce taux se situe au-dessus de la moyenne et varie entre 60,89% et 70,48%. Dans le second par contre, il se situe certes au-dessus de la moyenne, parce que variant entre 53,75% et 58,54%, il reste cependant faible. En outre, les volumes horaires affectés aux enseignements théoriques et pratiques du LPHA sont supérieurs à ceux de l'EHHM. Ils se situent entre 430h et 445h au LPHA et entre 320h et 415h à l'EHHM.

3.1- Insuffisance du temps de formation pratique, un facteur d'inefficacité interne

En effet, le volume horaire de cours annuel garantissant un enseignement de qualité défini par le Ministère de l'Éducation Nationale est de 960 heures (RCI, 2016) réparties comme suit : 1^{er} trimestre : 330h, 2^{ème} trimestre : 300h et 3^{ème} trimestre 330h. Or, un diagnostic de l'efficacité interne du secteur Éducation/Formation montre qu'au niveau du Secondaire général, le volume horaire moyen pratiqué par semaine dans les classes par les enseignants est inférieur à la norme internationale. Ce volume est de 14,2h par enseignant et par semaine contre 21h au premier cycle du Secondaire général selon les normes et de 11,6h contre 18h au second cycle (MENETFP et MESRS, 2017). Au regard des données du LPHA et de l'EHHM présentées par la présente étude, nous sommes bien loin de pouvoir respecter ces normes conventionnelles relatives aux contenus de formation et au quantum horaire. Toute chose impliquant évidemment les conditions de travail inadéquates qui impactent également l'efficacité interne de l'enseignement professionnel, notamment dans ces deux établissements hôteliers. Or le temps de la formation pratique qui se trouve réduit du fait de l'insuffisance du volume horaire global (théorique et pratique) joue un rôle crucial, à plusieurs égards, dans la transmission et l'acquisition des connaissances (Hirtt, 2014).

En effet, les travaux pratiques facilitent non seulement la mise en exergue des transferts et des expériences à l'œuvre dans les établissements de formation technique et professionnelle, mais aussi l'adaptation des supports pédagogiques en tenant compte des techniques apprises. Cette insuffisance du volume horaire, consacré surtout aux travaux pratiques dans le système de la formation professionnelle, impacte la qualité de la production des diplômés sur le terrain, et par ricochet, l'amenuisement de leurs chances d'obtenir des emplois rémunérateurs pour des diplômés peu ou pas qualifiés, s'ils sont recrutés (Gbato, 2016). Pourtant, l'objectif visé par le système de l'enseignement technique et de la formation professionnelle est plus centré sur la recherche d'une qualification facilitant l'acquisition d'une part, d'un emploi rémunérateur et d'autre part, d'une autonomie certaine du diplômé (Fourniol, 2004 ; Gbato, 2016). Selon Lavigne *et al.* (2019), plusieurs auteurs (Oketch, 2007 ;

Akoojee, 2016 ; Lolwana, 2017) sont unanimes sur l'idée que le non-respect du volume horaire conventionnel dans les établissements de l'enseignement technique et professionnel, qui devraient viser la fourniture de savoir-faire valorisé sur le marché de l'emploi, est révélateur de la dévalorisation de ce secteur par l'État ivoirien.

Afin de garantir cette efficacité interne du système de formation dans le secteur de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, le METFPA (2023) a imposé pour l'année scolaire 2023-2024, un volume horaire de 1 280h réparties sur trente-deux (32) semaines, à raison de 640h pour seize (16) semaines par semestre. Cette disposition vise à favoriser la mise en œuvre du Décret 96-286 du 3 avril 1996 (art. 2) qui dispose que le temps de formation pratique en entreprise est d'au moins 75% et celui de la formation théorique à l'école est de 25%. Pour faire face aux difficultés de mener des travaux pratiques, Caisse (1984) et Valois (1982) suggèrent que soit confiée la responsabilité des activités de formation pratique à une structure à laquelle seraient rattachés des enseignants. Aussi, ils recommandent une participation effective des apprenants aux activités de formation pratique dans lesquelles ils s'exerceront à poser directement des actes professionnels ou par simulation.

3.2- De l'équilibre entre théorie et pratique en formation professionnelle

Certains auteurs soutiennent la thèse qu'il n'y a pas de théorie sans pratique et vice versa. Aussi une théorie en désaccord avec la pratique est-elle sans fondement (Muglioni, 1990). Il est donc inconcevable de dissocier ou d'opposer les apprentissages théoriques et pratiques dans l'enseignement (Théberge *et al.*, 1997). Cette opposition n'a aucun sens vu le lien dialectique qui existe entre ces deux pôles de la formation dont l'un ne peut remplacer l'autre. Si la formation pratique produit et alimente la théorie, cette dernière lui sert également d'élément indissociable des « savoir-faire ». Il n'y a donc pas de rapport de supériorité à dresser entre ces deux types de formation (Hirtt, 2014).

En effet, l'apprentissage en tant que mode de formation qui vise l'acquisition de savoir-faire par l'exercice d'une activité professionnelle permettant aux apprentis d'avoir une qualification

favorisant leur insertion professionnelle, associe les formations théorique et pratique en entreprise. Si de façon globale, toute la pratique professionnelle s'acquiert en situation de travail réel en Entreprise, la formation théorique soutenant l'exercice du métier est tenue par l'École (METFP, 2016). Cette approche de la formation permet le respect des volumes horaires réglementaires de 75% et 25%. Toutefois, l'équilibre entre l'enseignement théorique et la formation pratique dans l'approche ivoirienne ne doit pas se comprendre en termes d'égalité de volume horaire. Il faut plutôt l'appréhender comme un équilibre qui consacre plus de temps à la participation des apprenants à des activités pratiques permettant des exercices d'actes professionnels réels ou par simulation sous la supervision d'un enseignant.

En fait à l'École, les apprenants acquièrent les connaissances de base (concepts clés, principes fondamentaux et contexte général) dont ils ont besoin pour comprendre un sujet. Sans une base théorique solide, les apprenants pourraient avoir du mal à comprendre pourquoi certaines tâches sont effectuées de telle ou telle manière, voire à tel moment précis de la chaîne. Dans l'Entreprise, la pratique leur permet de mettre en œuvre les connaissances acquises dans des situations réelles. Elle les aide à développer leurs compétences, à gagner en confiance et à voir comment les concepts théoriques de base acquises doivent s'appliquer dans le monde réel. Sans expérience pratique, les apprenants peuvent avoir du mal à transférer leurs connaissances à des situations réelles de travail. L'importance de cet équilibre réside dans le fait que la théorie sans pratique peut conduire à un apprentissage abstrait et déconnecté de la réalité, tandis que la pratique sans théorie peut manquer de profondeur et de contexte.

Cette thèse se rapproche de la conception d'interaction de Hunt (1989) cité par Théberge *et al.* (1997) qui établit une réciprocity explicite entre la pratique et la théorie. De la position de Hunt, se dégagent trois conceptions de la formation. Dans la première où la théorie précède et influence la pratique (*top-down*), l'apprenant doit privilégier la compréhension et l'intégration des concepts qui faciliteront sa pratique en salle de classe. La seconde où la pratique précède et sert la théorie (*bottom-up*), propose que la théorie soit issue des habiletés pratiques. Quant à la dernière qui privilégie une interaction (*back anal*

forth), elle met en valeur l'importance de l'apport réciproque de la pratique et de la théorie.

Dans l'enseignement technique et la formation professionnelle, la difficulté réside aussi bien dans la nécessité de l'articulation de la théorie et de la pratique (Perrenoud, 1994 ; Paquay *et al.*, 1996) que dans l'environnement où cette formation a lieu (Théberge *et al.*, 1997). En effet, la formation pratique bute encore sur les défis d'accessibilité aux équipements, de leur insuffisance, de leur précarité et de leur vétusté au regard de la croissance des populations d'apprenants depuis plusieurs décennies (Barussaud, 2023). Ainsi, même si l'État augmente le volume horaire consacré aux travaux pratiques, très peu d'apprenants, qui du reste sont inscrits dans des établissements privés, ont l'opportunité d'accéder aux équipements et de les manipuler.

En définitive, l'équilibre entre la théorie et la pratique est un élément clé pour assurer une formation professionnelle efficace. En intégrant ces deux aspects de manière équilibrée et complémentaire, les formateurs peuvent créer des expériences d'apprentissage riches et significatives qui favorisent une application réelle et efficace des connaissances sur le terrain.

Conclusion

La qualité des travaux pratiques exécutés dans les établissements d'enseignement professionnel hôtelier participe de celle de la formation et donc de la qualité du produit final au seuil du marché du travail. Cependant, cette qualité ne peut exister sans la coordination de la théorie et de la pratique. Si l'apprentissage théorique permet aux apprenants d'acquérir les connaissances de base, la formation pratique quant à elle, leur assure la mise en œuvre de ces connaissances acquises dans des situations réelles. Aussi faut-il tenir compte du rôle prépondérant des travaux pratiques comme le recommande le Décret 96-286 du 3 avril 1996. Pourtant, le Lycée Hôtelier Professionnel d'Abidjan (LPHA) et l'École Hôtelière Hamanieh de Marcory (EHHM) ont un volume horaire globalement très faible qui se situe entre 430h et 445h au LPHA et entre 320h et 415h à l'EHHM. Par conséquent, il importe d'appliquer dans l'ensemble des établissements de l'enseignement technique et de formation professionnelle,

notamment ceux de l'hôtellerie, le volume horaire d'au moins 75% de travaux pratiques en atelier ou en Entreprise et 25% de théorie à l'École dans les salles de classe.

Certes, notre étude met en exergue la problématique de l'insuffisance du temps consacré à l'enseignement pratique dans nos établissements professionnels, elle n'aborde cependant pas celle de la condition de mise en œuvre de ce type de formation, surtout la disponibilité des équipements devant servir à la formation pratique. Pour cela, il importe de questionner outre les apprenants et les formateurs, les responsables d'établissements et d'ateliers. Une telle étude pourrait trouver réponse, non pas à l'insuffisance des volumes horaires, mais plutôt à l'inutilisation du peu de temps prévu pour les travaux pratiques dans ces établissements.

Références bibliographiques

Akojee Salim (2016), « Private TVET in Africa : Understanding the Context and Managing Alternative Forms Creatively ». *Journal of Technical Education and Training*, 8(2), pp. 38-51.

Caisse Maurice. (1984), « La formation pratique dans la formation initiale des enseignants ». *Revue des sciences de l'éducation*, 10(1), pp. 29-41. Doi10.10202/900434ar, 6 septembre 2023.

Commission d'étude sur les universités (mai 1979), *Formation et perfectionnement des enseignants*. Rapport du Comité d'étude. Québec : Éditeur officiel du Québec.

Fourniol Jackie (2004), *La formation professionnelle en Afrique Noire : pour une évolution maîtrisée*, Paris, L'Harmattan.

Gbato Maninga (avril 2016), « Construire un système de formation professionnelle ». *Revue internationale d'éducation de Sèvres*. URL : <http://journals.openedition.org/ries/4637>; DOI : <https://doi.org/10.4000/ries.4637>. Consulté le 22 juin 2020.

Hirtt Nico (septembre 2014), « Intelligences, savoirs, pédagogies... Réconcilier la théorie et la pratique ». *L'école démocratique*, 59. pp. 1-33.

Hunt David (1989), *Beginning with Ourselves in Practice, Theory and Human Affairs*. Cambridge, MA: Brookline Books.

Kouadio Aska (2007), « L'enseignement général et l'enseignement technique et professionnel en Côte d'Ivoire : Quelle articulation pour quels enjeux ? ». *Carrefours de l'éducation*, 24(2), pp. 217-232.

Lavigne Éric, Jafar Aiman, Moodie Gavin et Wheelahan Leesa (octobre 2019), *L'enseignement technique et la formation professionnelle en Côte d'Ivoire*. Rapport préliminaire, Recherche Internationale de l'Éducation, Institut d'études pédagogiques de l'Ontario, Université de Toronto.

Leselbaum Nelly, Cormier Roger, Lessard Claude, Valois Paulo (1987), « Les enseignantes et enseignants du Québec. Une étude sociopédagogique 1979-1985 ». *Les professions de l'éducation : recherches et pratiques en formation*. (2). pp. 141-143. https://www.persee.fr/doc/refor_0988-1824_1987_num_2_1_1958_t1_0141_0000_1

MENETFP et MESRS (avril 2017), Plan sectoriel Éducation/Formation 2016-2025, Abidjan, Côte d'Ivoire : Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle/Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

Merle Pierre (1998), « L'efficacité de l'enseignement ». *Revue française de sociologie*. 39(3). pp. 565-589. https://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1998_num_39_3_4817.

METFP (2010), Efficacité interne et efficience du système de formation publique du Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle : Cas du programme enseignement technique et du programme formation professionnelle. Abidjan, Côte d'Ivoire.

METFP (novembre 2016), Plan stratégique 2016-2025 : *Réforme de l'enseignement technique et de la formation professionnelle 2016-2025*, Document de diagnostic et d'orientation stratégique. Abidjan, Côte d'Ivoire : Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle

METFP (2023), Décision N°1618/METPA/CAB du 08 septembre 2023 portant découpage de l'année de formation 2023-

2024. Abidjan, Côte d'Ivoire : Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage.

Muglioni Jean-Michel (juillet 2014), *Emmanuel Kant, théorie et pratique*, 1^{ère} édition : janvier 1990, Philosophie, Paris, Hatier.

Oketch Moses (mars 2007), « To Vocationalise or not to Vocationalise ? Perspectives on Current Trends and Issues in Technical and Vocational Education and Training (TVET) in Africa ». *International Journal of Educational Development*, 27(2), pp. 220-234.

Paquay Leopold, Altet Marguerite, Charlier Évelyne et Perrenoud Philippe (1996), *Former des enseignants professionnels. Quelles stratégies ? Quelles compétences ?* Bruxelles : De Boeck/Larcier.

Peliwe Lolwana (2017), « Technical and Vocational Education and Training in Sub-Saharan Africa : The Missing Middle in Post-school Education ». In Friedhelm Eicker, Gesine Haselof, and Bernd Lennartz (Eds.). *Vocational Education and Training in Sub-Saharan Africa: Current Situation and Development*. Bielefeld, Germany., W. Bertelsmann Verlag, pp. 11-24.

Perrenoud Philippe (1994), *La formation des enseignants entre théorie et pratique*. Paris : L'Harmattan.

République de Côte d'Ivoire (Juin 2016), *Examen national 2016 sur l'application de la Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine dans l'enseignement portant sur la période 2012-2015*. Rapport sur la mise en œuvre de la Convention et de la Recommandation concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement.

République de Côte d'Ivoire. Décret 96-286 du 3 avril 1996 relatif à l'apprentissage. *Journal officiel de Côte d'Ivoire*. Abidjan.

République de Côte d'Ivoire. Décret N°2018-874 du 22 novembre 2018 portant attributions, organisation et fonctionnement des établissements de formation professionnelle. *Journal officiel de Côte d'Ivoire*. Abidjan.

République de Côte d'Ivoire. Loi N°77-584 du 18 août 1977 portant Réforme de l'enseignement. *Journal officiel de Côte d'Ivoire*. Abidjan.

République de Côte d'Ivoire. Loi N°95-696 du 07 septembre 1995 relative à l'enseignement telle que modifiée par la Loi N°2015-635 du 17 septembre 2015. *Journal officiel de Côte d'Ivoire*. Abidjan.

Simon Barussaud, Stéphane Reuse et Franck Dago (2023), *L'enseignement et la profession enseignante dans le monde numérique*. Document d'information. Côte d'Ivoire, Genève : Bureau international du Travail, Deutsche Gesellschaft für internationale Zusammenarbeit (GIZ).

Théberge Mariette, Bourassa Michelle, Lauzon Yves et Huard-Watt Ginette (1997), « Vers un modèle de cohérence entre formation pratique et formation théorique ». *Revue des sciences de l'éducation*, 23(2), pp. 345-370. <https://doi.org/10.7202/031920ar>

Valois Rosane (décembre 1982), *Proposition d'un instrument d'évaluation des étudiants en stage pratique de formation des maîtres au CEUAT*. Mémoire de maîtrise, Centre d'études universitaires d'Abitibi-Temiscamingue, Université du Québec.

Walther Richard, Savadogo Boubakar et Foko Borel (2008), *Les coûts de formation et d'insertion professionnelles*. Conclusion d'une enquête terrain en Côte d'Ivoire, Edition AFD, Paris.